|  |
| --- |
|  |
| **MAIRIE INFO N°3-2020** |
|  |

LES TERRES DE CHAUX



11, Chemin de Graverot

|  |
| --- |
|  |
| Informations spéciales « confinement » ! |
|  |

www.lesterresdechaux.fr - 03 81 94 14 85

# Annulation des festivités

En raison du confinement prolongé et des annonces faites par le Président de la République, nous vous annonçons que la commune ne pourra pas organiser les repas de la fête des mères ainsi que le repas de la fête nationale.

Autour de nous, le festival Music’ à St Hipp ainsi que la course de côte sont également annulés.

# Masques de protection

Monsieur le maire a eu la possibilité de commander des masques de protection auprès d’une entreprise de la Région.

A compter du 21 avril, nous serons approvisionnés chaque semaine d’une cinquantaine d’exemplaire.

La distribution de 2 masques par personne se fera pour tous les foyers par ordre de priorité d’âge.

|  |  |
| --- | --- |
| Le port du masque n’exonère pas les personnes de tous les gestes barrièrerecommandés :Se laver les mains très régulièrementTousser ou éternuer dans son coude ou dansun mouchoirUtiliser un mouchoir à usage unique et lejeterSaluer sans se serrer la main, éviter lesembrassadesLa distance de travail entre deux personnesdoit être de 1m20 à 1m50 minimum | Masque lavable après usage30 minutes à 60°CLAVAGE 5 FOIS MAXIMUMInterposer un tissu en coton lors du repassageAprès utilisation, le masque doit être isolé soit pour être jeté, soit pour être lavé. Il est recommandé d’isoler le masque dans un sac plastique à jeter après usage, ou dans un sac réutilisable à laver.Dans le cas du sac réutilisable, masque et sac peuvent être lavés ensemble, et dans ce cas, sortir le masque du sac.Composition :Couche externe : Non tissé PP SPUN – 60 gr/m²Couche interne : Non tissé PES/CV – 75gr/m²Elastique : Polyamide – Elasthanne |